

Mesdames, Messieurs,

Le dispositif des bourses scolaires mis en place par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger et le calendrier de la nouvelle campagne 2020-2021 est disponible sur le site internet du Consulat général de France à Beyrouth, rubrique « bourses scolaires » voir le lien : <https://lb.ambafrance.org/Bourses-scolaires-2530>

La première campagne des bourses scolaires 2020/2021 sera ouverte le 3 janvier 2020.

Les formulaires de demande de bourses scolaires seront à votre disposition dans les établissements scolaires et au Consulat général de France à partir du 16 décembre 2019.

Pour déposer un dossier de demande de bourses scolaires, un rendez-vous doit être pris sur le site de notre prestataire [TLS](#) à partir du 9 décembre 2019 et jusqu'au 9 février 2020. Aucun rendez-vous ne pourra être pris au-delà de cette date.

Dépôt de dossier au Consulat général de France à Beyrouth :

1. Pour un renouvellement, TLS proposera des créneaux répartis du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h00.
2. Pour une première demande, TLS proposera des créneaux les lundis 6, 13, 20 et 27 janvier et les lundis 3 et 10 février, de 8h15 à 12h00.

Le non-respect de l'heure fixée pour le rendez-vous entraînera son annulation et l'obligation de prendre un nouveau rendez-vous.

Nous vous rappelons que pour garantir un traitement efficace de la demande, le dossier doit impérativement être complet lors de son dépôt. Toute demande incomplète sera automatiquement rejetée.

Le Service des bourses est à la disposition des familles à l'adresse suivante : bourses.beyrouth-cslt@diplomatie.gouv.fr

Vous trouvez ci-dessous l'affiche pour les bourses scolaires 2020-2021 :
[Affiche : Bourses scolaires 2020-2021](#)

Cordialement

Services des Bourses
Consulat Général de France
(961) (0)1.420.113